



**MAIRIE DE MOULEYDIER**

Rue du Docteur DAUDE LAGRAVE

24520—MOULEYDIER

Tél. 05.53.22.22.00

Fax 05.53.22.22.05

Email : mairie.mouleydier@orange.fr



**INFOS COMMUNALES POST-CONFINEMENT**

Mes chers concitoyens,

Je veux vous adresser mes remerciements pour la confiance que vous avez accordée à notre liste *Ecrivons ensemble l'avenir de notre village* lors des dernières élections.

Entouré de quatre adjoints, Roseline HELLE, Pascal COFFIN, Monique PEYRICAL, Bernard PETIT et d'une équipe largement renouvelée, rajeunie, composée d'Angélique BRUGIERE, Nathalie BOURNAZEL, Sabine BRETON MATHIEU, Carine CAPET, Reine SAMARUT, Jean-Luc BOUCHILLOUX, François D'HALLUIN, Christophe LEGAL, Frédéric RAMAT et Frédéric VIDAL nous allons nous investir pleinement pour notre commune.

La crise sanitaire que nous venons de traverser a engendré un début de mandat compliqué. Nous avons dû assumer la décision de réouverture de l'école et la mise en place d'un protocole sanitaire très strict pour l'accueil des enfants. Nous avons dû gérer la pénurie de masques. Je remercie les couturières bénévoles qui ont confectionné des masques pour nos concitoyens. C'est un bel exemple de solidarité qui réchauffe le cœur en ces temps difficiles.

Le personnel municipal s'est mobilisé pour assurer la continuité du service public pendant le confinement, le personnel de l'école a fait preuve d'une implication très forte pour assurer le meilleur accueil aux enfants malgré les contraintes sanitaires. Qu'ils en soient tous remerciés.

Je remercie également les élus qui se sont impliqués pour maintenir le contact avec les personnes fragiles ou âgées pendant cette période et qui ont assuré la distribution des masques.

J'exprime toute ma gratitude aux assesseurs qui ont accepté de tenir les bureaux de vote dans des conditions anxiogènes

Nos commerçants sédentaires ou ambulants sur le marché ont tous été présents pour assurer notre ravitaillement dans les meilleures conditions sanitaires. Ne les oublions pas après la crise, continuons à les faire travailler, c'est le meilleur moyen de leur prouver notre gratitude.

Nous n'avons pas oublié notre devoir de mémoire. Nous avons rendu hommage à nos anciens combattants le 8 Mai et le 21 Juin dans un format de cérémonie respectant les règles sanitaires.

Notre équipe municipale s'est mise au travail très rapidement malgré ces aléas et déjà trois conseils municipaux ont eu lieu. Nous nous sommes résolument tournés vers l'avenir et vers les nouveaux projets pour notre commune.

Je souhaiterais rendre hommage au dévouement, au travail et à l'abnégation de Jean-Michel BOURNAZEL pour ses 37 années de mandat communal. J'ai une pensée pour les élus du conseil précédent qui n'ont pas souhaité se représenter. Ce fut un plaisir de travailler avec eux.

Je vous invite à rester prudents, à respecter les mesures barrières, en prenant soin de vous et des autres.

Je vous souhaite un excellent été,

Le maire

Michel DELFIEUX

## CORONAVIRUS

**ECOLE:** L'école vient de vivre une période exceptionnelle du 16 mars au 3 juillet . Après deux mois de fermeture en raison du confinement elle a ouvert progressivement le 18 mai avec un effectif réduit, sans garderie ni cantine . Le 22 juin les contraintes se sont allégées et tous les enfants ont eu la possibilité de revenir à l'école mais toujours sans garderie ni cantine car les élèves des différentes classes ne pouvaient cohabiter dans un même lieu.

Les enseignants en collaboration avec le personnel municipal ont été confrontés à un très lourd protocole. Les enfants se sont relativement bien adaptés à cette situation, plus compliquée à gérer pour les parents . Les conditions d'accueil pour la rentrée prochaine ne sont pas connues à ce jour.

**MASQUES:** La municipalité a commandé des masques mais n'arrivait pas à être livrée. Grâce au Conseil départemental elle a bénéficié de kits pour en fabriquer. Un énorme élan de solidarité de couturières bénévoles s'est mis en place et a permis rapidement de distribuer des masques aux personnes de plus de 74 ans et dans un deuxième temps de faire une distribution sur deux matinées à la mairie puis au fil des demandes.

Afin de remercier nos couturières bénévoles, Monsieur le Maire leur a apporté un bouquet de fleurs puisque nous ne pouvions nous réunir afin de partager un moment de convivialité.

**PLAN D'URGENCE:** La Mairie ne peut pas se substituer aux familles qui ont un rôle important à jouer auprès de leurs proches. Dans la cadre du plan d'urgence (canicule, pandémie), la Municipalité désire recenser les personnes qui auraient besoin d'être accompagnées. Nous ne pouvons recueillir vos données personnelles sans votre accord, nous vous demandons donc de vous rapprocher de notre secrétariat afin de vous inscrire. Mail: [mairie.mouleydier@wanadoo.fr](mailto:mairie.mouleydier@wanadoo.fr) Tel : 05 53 22 22 00

En période de crise, le seul moyen de recevoir des informations en temps réel de la mairie est de consulter régulièrement:

- ♦ le site internet [www.mouleydier-perigord.fr](http://www.mouleydier-perigord.fr)
- ♦ la page Facebook <https://www.facebook.com/Ville-de-Mouleydier-1262447210514976/> de la commune.

### **ANIMATIONS de l'ÉTÉ 2020: (sous réserve de la situation sanitaire)**

Le 14 août, une soirée sur le thème du canard sera organisée par le club de foot, FC Coteaux de PECHARMANT et un marché nocturne devrait se tenir le 24 août.

**ENTRETIEN:** Les agents chargés des espaces verts n'ont pas pu intervenir sur notre commune pendant le confinement. Depuis, plusieurs arrêts de travail ne nous ont pas permis de rattraper ce retard considérable comme nous l'aurions souhaité malgré l'embauche temporaire d'une personne supplémentaire. Nous remercions les nombreux administrés qui ont entretenu leur devant de porte.

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs devant chez soi est à la charge des habitants qu'ils soient propriétaires ou locataires. Un arrêté municipal fixe d'ailleurs les règles applicables sur l'ensemble du territoire de la commune, vu notamment les nouvelles réglementations en matière d'utilisation de pesticides:

- Entretien des trottoirs et caniveaux au droit de la façade ou clôture pour les trottoirs sur toute leur largeur ou s'il n'existe pas de trottoir sur un espace de 1,2 mètre de largeur.
- Entretien qui comprend le désherbage, le balayage (et le nettoyage de la neige ou du verglas en hiver).

**NOUVEAUX COMMERCANTS:** Nous sommes heureux d'accueillir dans notre village Mr CORTADA Laurent ,Motoculture et PERIGORD GRANIT, marbrier tous les deux installés à ST CYBARD.

**ASSOCIATIONS:** La dissolution du club de pétanque a été actée par l'AG du 30 juin 2020. Les fonds restants seront distribués à 3 associations du village. La mairie regrette le manque de bénévoles pour reprendre le flambeau et remercie les dirigeants pour leur implication des dernières années.

Cette information remplace le bulletin municipal de juillet 2020 qui n'a pu être édité suite à la situation sanitaire. Les rubriques habituelles (état civil, ...) seront rajoutées sur le bulletin du mois de décembre.